



## LA VILLE D'ARGELES-SUR-MER

Située au sud des Pyrénées-Orientales

Pays catalan français

**Commune touristique Surclassée**  
**80 à 150 000 habitants**

- Carrefour économique de la Communauté de Communes des Albères / Côte Vermeille (40.000 habitants).
- 5 867 hectares de 0 à 1 157 m d'altitude,
- 6 km de côte sablonneuse, 1 km de côte rocheuse,
- 3 km de frontière avec l'Espagne,
- 2 réserves naturelles,
- un port de plaisance de 800 anneaux,
- capitale européenne du camping,

### Recrute

**un photographe maquettiste,**

**Cadre d'emplois des Adjoints techniques ou administratifs (catégorie C)**

**A temps complet annualisé**

Placé sous l'autorité du responsable de la communication, vous aurez comme missions principales de proposer et de créer des visuels et des maquettes destinés aux différents supports de communication de la ville (print, web...) :

- assurer la prise de vue et le traitement des photographies destinées à l'ensemble des supports de communication de la ville,
- organiser et assurer la gestion de la photothèque et de l'iconographie des différents supports de communication (site web, affiches, brochures, magazine municipal...),
- créer et exécuter des documents pré-presse,
- participer à l'ensemble des missions du service selon les besoins.

#### Profil recherché :

- maîtrise de la photographie et de la vidéo, des logiciels usuels de post-production et archivage,
- maîtrise de la chaîne graphique et de ses logiciels (XPress, Photoshop et Illustrator),
- dynamisme et créativité,
- sens du travail en équipe,
- grande disponibilité (soirs et week-ends).

#### Conditions de recrutement :

Rémunération statutaire+ régime indemnitaire+ action sociale

Poste à pourvoir pour le 4 mai 2015

***Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et portfolio ou un PDF) à :***

**Votre candidature (CV, lettre manuscrite de motivation, photo) est à adresser à :**

**Monsieur le Député-Maire, Hôtel de Ville, Allée Ferdinand Buisson, 66700 Argelès-sur-Mer,  
Contact : Laurence Rialain, responsable du service communication / [com@ville-argelessurmer.fr](mailto:com@ville-argelessurmer.fr)**

**Date limite : le 10 mars 2015**